Projet de loi logement : HomeServe plaide en faveur d'une aide à la rénovation énergétique

Mardi 24 novembre, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi logement. Parmi les amendements adoptés figure la levée de l'interdiction de location liée au diagnostic de performance énergétique, permettant la remise sur le marché des passoires thermiques (E, F et G). Alors que le texte doit désormais être examiné en Commission Mixte Paritaire, HomeServe, l'acteur de confiance de la transition énergétique des foyers, appelle à ne pas opposer urgence locative et nécessaire transition énergétique du parc immobilier.

Bien qu'il soit nécessaire de remettre des biens sur le marché pour répondre à la crise du logement, cela ne doit pas se faire au prix d'un recul énergétique, d'autant plus dans un parc immobilier vieillissant dont l'âge moyen est de 42 ans*. HomeServe préconise ainsi d'autoriser la remise en location de ces logements à la condition qu'elle s'accompagne d'un engagement de travaux.

Pour favoriser l'adhésion des bailleurs privés à réaliser ces travaux énergétiques, des aides financières, adaptées et lisibles doivent être garanties, à l'image de ce qui permet le déploiement des pompes à chaleur, garantissant des offres locatives décentes à tous les Français.

Pour HomeServe, la rénovation des logements est la clé d'un cercle vertueux bénéfique à tous : accompagnés financièrement, les propriétaires franchiront plus volontiers le pas des travaux permettant aux locataires d'accéder à un habitat décent. Cela suppose d'instaurer un cadre clair, associant un calendrier d'obligations lisible à des aides à la rénovation ciblées : la condition indispensable pour enrayer le vieillissement du parc immobilier français.

Avec plus de 40 filiales en France dédiées à la performance énergétique, l'accompagnement de 1,1 millions de clients et de 300 000 interventions par an, le président de HomeServe France, Guillaume Huser, est à votre disposition pour apporter tout éclairage supplémentaire. L'occasion de revenir sur les enjeux de la rénovation énergétique des passoires thermiques et les leviers d'accompagnement à privilégier pour les propriétaires bailleurs.

* Le parc de logements au 1er janvier 2024 selon l'Insee

À propos de HomeServe

HomeServe est l'acteur de confiance de la transition énergétique et de la durabilité de l'habitat. Avec ses 1 200 collaborateurs et près de 4 000 professionnels répartis partout en France, HomeServe améliore la performance énergétique de la maison et simplifie l'entretien ainsi que les réparations des installations. Depuis plus de 20 ans, l'entreprise accompagne les particuliers vers une maison plus durable et milite en faveur de la préservation des ressources. Avec son programme RSE "Empreinte 2030", HomeServe s'engage pour ses clients, ses femmes, ses hommes et les territoires. HomeServe France est la filiale française de HomeServe EMEA, détenue par le fonds d'investissement canadien Brookfield.
Plus d'informations : www.homeserve.fr